

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: STILL HORSE

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2021-0004

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0015378-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

STILL HORSE
DEFEND HORSE
EQUIZEN
PERMEKIN

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2021-0004	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0015378-0000	
Date de l'autorisation	11/03/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	08/03/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ARMOSA TECH SA
Adresse du fabricant	Rue des Tuiliers 1 4480 Engis Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue des Tuiliers 1 4480 Engis Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Limaru NV ((Acting on behalf of Tagros Chemicals India Limited (India))
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Raja Annamalai Building, IVth Floor, 72 Marshall Road, Egmore 600008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Ltd. A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex Pachayankuppam Cuddalore - 607 005 Tamilnadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,97

2.2. Type de formulation

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient Perméthrine et citral. Peut produire une réaction allergique.
Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans selon la réglementation

<p>locale/régionale/nationale/internationale</p> <p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>Éliminer le récipient dans selon la réglementation locale/régionale/nationale/internationale</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnel

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	STILL HORSE est un insecticide de contact qui prévient les nuisances dues aux mouches et s'applique directement sur la peau du cheval.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Muscidae : Musca autumnalis Nom commun: mouche des étables Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Muscidae : Stomoxys calcitrans Nom commun: mouche charbonneuse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p>
Domaine d'utilisation	<p>divers</p> <p>A appliquer sur les chevaux pour les protéger des mouches (mouche charbonneuse et mouche des écuries) en extérieur.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application de lotion à l'aide d'une éponge synthétique. Description détaillée:</p> <p>Mode d'application : application de lotion à l'aide d'une éponge synthétique. Le flacon doit être secoué avant utilisation. La solution doit être appliquée manuellement à l'aide d'une éponge synthétique. Traitez les parties du corps où les insectes ont tendance à se rassembler, c'est-à-dire. autour des yeux, sur le dos et autour de leur queue.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 25 mL de produit (RTU) par cheval Dilution (%): 0</p>

	<p>Nombre et fréquence des applications: Le produit a une durée d'action allant jusqu'à 4 jours. Le traitement peut être répété après 4 jours (96h) pendant les 3 mois de la saison estivale (23 jours / an).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Flacon, plastique : PEHD, 500 ml et 1L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Vérifier l'efficacité du produit sur site : si nécessaire, les causes d'une réduction de l'efficacité doivent être recherchées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Une combinaison de protection (au moins type 4, EN 14605) imperméable au produit biocide doit être portée. Le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Concernant l'application à l'éponge, l'utilisateur professionnel peut :
 - Traiter 4 chevaux et en monter un.
 - Ou traiter et monter 2 chevaux.
- Le grand public n'est pas autorisé à traiter les chevaux ou à monter des chevaux traités.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail. Lavez les vêtements contaminés avant réutilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Veillez consulter la section 5. Mode d'emploi

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Veillez consulter la section 5. Mode d'emploi

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et suivez les préconisations d'emploi fournies

Dosage pour le traitement de l'animal entier : 25 ml.

Un flacon gradué sera fourni à l'utilisateur. Lorsque le produit est appliqué, l'utilisateur doit vérifier qu'une quantité de 25 ml est libérée pour chaque cheval. Le flacon de 200 ml est gradué tous les 25 ml, de sorte que tant que l'utilisateur applique le produit, il peut vérifier quand la quantité maximale à appliquer (25 ml) est atteinte.

Durée d'action : jusqu'à 4 jours (96h).

Fréquence de traitement : tous les 4 jours (96h) pendant la saison estivale. Répéter le traitement en fonction des conditions météorologiques et de la quantité de mouches.

Informez le détenteur de l'AMM en cas d'inefficacité du traitement.

Le titulaire de l'autorisation est tenu de rapporter les éventuels incidents liés à l'efficacité observés aux autorités compétentes (AC)

Le produit ne doit pas être utilisé avec d'autres produits biocides.

Adoptez des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs telles que la combinaison de méthodes de lutte chimiques, physiques et autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).

Alternez les produits contenant des substances actives avec un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).

Ne pas utiliser le produit dans des zones où une résistance à la substance active contenue dans ce produit est suspectée ou établie.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour protéger le sol et les eaux de surface, lavez les chevaux traités avec le produit biocide uniquement sur un sol pavé / étanche relié au système d'eaux usées.
- L'application de ce produit est prévue pour des chevaux de loisir et / ou de sport uniquement. L'utilisation du produit est strictement interdite sur les chevaux destinés à la consommation / intégrant la chaîne alimentaire.
- La fréquence d'utilisation ne peut excéder une application tous les 4 jours pendant les 3 mois de la saison estivale.
- Le produit doit s'appliquer sur une peau sèche. Il faut éviter d'utiliser le produit avant le lavage ou par temps humide pour conserver toute son efficacité et permettre une meilleure protection de l'environnement.
- Ne pas utiliser sur des animaux souffrant de problèmes hépatiques, d'anémie et de lésions cutanées importantes.
- L'application Still Horse sur les parties sensibles telles que l'abdomen peut provoquer localement un œdème.
- Ne pas utiliser sur une jument gestante ou allaitante.
- Assurez une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs.
- Ne pas rincer l'éponge après utilisation
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart les animaux de compagnie, en particulier les chats en raison de la grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Tenir les enfants et animaux de compagnie à l'écart durant le traitement.
- Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.
- Ne pas (utiliser/appliquer) directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons ou encore d'ustensiles susceptibles d'entrer directement en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons ou des animaux.
- Le grand public n'est pas autorisé à traiter les chevaux ou à monter des chevaux traités.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premier secours :

- Après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Après contact avec la peau : Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Après ingestion : Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Toujours se laver les mains après toute manipulation du produit.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Éloignez les chats des surfaces traitées en raison de la grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Législation régionale (déchets) : Eliminer conformément à la législation officielle.
- Méthodes de traitement des déchets : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales.
- Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage:

L'emballage doit être conservé à l'abri de la lumière directe du soleil et conservé dans un endroit frais, sombre, sec et protégé de la chaleur. Le produit ne doit pas être stocké ou appliqué à des températures ≤ 0 ° C.

Durée de conservation du produit :

24 mois

6. Autres informations

Exigence post-autorisation : le demandeur doit fournir les résultats d'un test de corrosion des métaux dans un délai d'un an après l'autorisation.